

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 MARS 2026
À 17H30

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADMINISTRATION

3.1. Assurance de dommages - Adjudication des contrats - 31 mars 2026 au 31 mars 2027 - Confirmer l'adjudication des contrats d'assurances de dommages pour le terme 2026-2027 et autoriser le paiement des primes pour cette période.

3.2. Assurances de dommages - Quote-part de la Ville au fonds de garantie - 31 mars 2026 au 31 mars 2027 - Autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 37 520 \$.

3.3. Mandat aux procureurs - Demande de permission de porter en appel une décision du Tribunal administratif du Québec - Mandater le cabinet Dunton Rainville afin de demander la permission de porter en appel à la Cour du Québec, la décision du Tribunal administratif du Québec, section des affaires immobilières, rendue le 17 février 2026 dans les dossiers impliquant le Centre communautaire religieux hassidique ainsi que toutes procédures qui pourraient résulter d'une telle autorisation.

3.4. Remplacement de la résolution 2026-03-103 - Acquisition - 25 rue Gilles - Lot 3 005 732 du cadastre du Québec - Autoriser l'acquisition par la Ville du lot 3 005 732 du cadastre du Québec, propriété de Revenu Québec et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (sujets inscrits à l'ordre du jour)

5. LEVÉE DE LA SÉANCE
